

## Le Département et la Région inaugurent la tranche 2 du Tzen 2 à Savigny le Temple



©Departement77 – Thomas Gaillard

**Le mardi 4 juin 2024, le Département de Seine-et-Marne, la région Ile-de-France et les représentants des communes étaient réunis pour marquer l'inauguration de fin de travaux du Tzen 2 du secteur II Sénart.**

Ces travaux d'infrastructures du bus à haut niveau de service Tzen 2, engagés depuis 2019, ont permis de réaliser près de 5 km de voie dédiée depuis le Carré Sénart à Lieusaint jusqu'au centre-ville de Savigny-le-Temple. A cette occasion, la place du 19 mars 1962 à Savigny-le-Temple a été requalifiée et végétalisée (4.500 m<sup>2</sup> de dallage, un espace végétalisé grâce à la plantation de 51 arbres et 600 m<sup>2</sup> de vivaces et graminés, mise à disposition de salons urbains avec bancs et chaises, implantation d'une fontaine avec jets d'eau et jeux d'éclairage). Elle accueillera le marché deux fois par semaine. Une station Tzen en correspondance directe avec la gare a été créée sur cet espace.

Les aménagements créés permettront de desservir différents équipements de la commune : la Maison départementale des personnes handicapées de Seine-et-Marne, l'Hôtel de Ville des établissements scolaires (lycées Pierre Mendès-France et Antonin Carême, collèges Louis Armand et Henri Wallon), le centre culturel du Millénaire et la salle de concerts « l'Empreinte ».

Pour rappel, le Département de Seine-et-Marne a été désigné en 2012 par Ile-de-France Mobilités comme maître d'ouvrage du projet. Les travaux de réalisation des infrastructures ont débuté en 2019 pour une livraison finale du projet en 2030. Le Tzen2 permettra ainsi de transporter 7,8 millions de voyageurs par an, soit environ 27.000 voyageurs/jour. Le Tzen 2 circulera du Carré Sénart à Lieusaint jusqu'à la gare de Melun. Il sera en correspondance avec le RER D, la ligne R, le Tzen 1 et les lignes de

bus existantes. Il desservira les communes de Lieusaint, Savigny-le-Temple, Vert-Saint-Denis, Cesson et Melun.

Le projet Tzen 2 est supporté par un coût d'investissement à hauteur de 179,1 millions d'euros HT (valeur 2016). Il est financé par le Département en tant que maître d'ouvrage, à hauteur de 30,8 % (soit 60 M€). L'Etat finance à hauteur de 51,4 % et la Région Ile-de-France à hauteur de 17,8 %.

*« Nous sommes fiers aujourd'hui d'inaugurer cette nouvelle tranche du Tzen 2, un projet ambitieux qui symbolise notre engagement pour un transport durable et accessible à tous et qui répond aux besoins croissants de notre population en matière de mobilité. Il est le fruit de nombreuses années de travail et de collaboration entre les collectivités locales, la région et les Seine-et-Marnais. Avec ce nouveau segment du Tzen 2, qui marque une étape significative dans l'amélioration de la mobilité et des infrastructures de transport sur le territoire, nous ouvrons la voie vers l'avancée finale du projet à Melun. »*, déclare Jean-François Parigi, président du Département.

*« Le Tzen 2, est conçu pour offrir une alternative confortable et fiable aux déplacements en voiture. Dotée de voies réservées, la ligne garantit ainsi des trajets plus rapides et réguliers. Ce projet illustre la volonté du Département de renforcer les solutions de transport innovantes, répondant ainsi aux besoins des Seine-et-Marnais et aux impératifs environnementaux »,* ajoute Brice Rabaste, vice-président en charge des transports et mobilités.

Contacts presse Département :

Anne-Laure Boinnard - 01.64.87.38.17 - [anne-laure.boinnard@departement77.fr](mailto:anne-laure.boinnard@departement77.fr)

Pauline Maingre - 01.64.14.60.42 - [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)

Contact presse Région :

Amélie Ghersinick – 0675894450 - [amelie.ghersinick@iledefrance.fr](mailto:amelie.ghersinick@iledefrance.fr)

